



CLUB DES **villes**  
& **territoires**  
**cyclables**  
ET **marchables**



## Les mobilités actives au cœur du projet du Club

Depuis 33 ans, le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) a pour objectif de :

- faire reconnaître le vélo comme un véritable moyen de transport du quotidien
- développer la pratique du vélo et son accessibilité sur l'ensemble des territoires
- promouvoir la marche et vélo sans les opposer, en complémentarité avec les transports en commun.

Partenaire des services de l'État, des associations cyclistes, des acteurs économiques du vélo, des chercheurs et experts, **le Club est un acteur historique de la promotion des mobilités actives en France**. Le Club se positionne comme un observateur privilégié des politiques vélo et des mobilités actives sur tous les territoires, quelques soient leurs échelles, afin d'être le relais de leurs attentes et de mieux partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

En 2012, le CVTCM est à l'initiative de la création du **Club des élus nationaux pour le vélo**, dont il assure l'animation.

Celui-ci est composé de parlementaires de toutes tendances politiques qui agissent pour inscrire le développement du vélo dans les travaux législatifs et dans le suivi de leur mise en oeuvre.

### Le Club en 7 dates

Lancement de la mobilisation pour un Code de la rue

**1989** Création du Club par 10 villes pionnières

**2006**

Création du **Club des élus nationaux pour le vélo** à l'initiative du CVTCM

**2012**

Adoption du Premier plan national pour le vélo, une demande récurrente du Club

**2018**

Vote de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Le Club coordonne la mise en place **des pistes transitoires** à la demande de la ministre de la Transition écologique et solidaire

**2020**

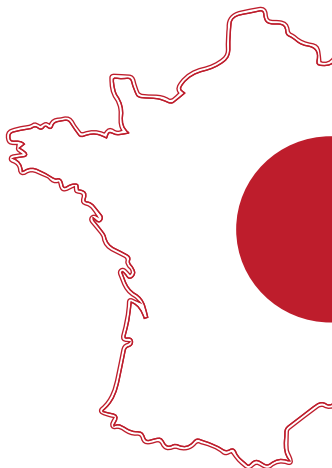
**2021**

Le Club devient le Club des villes et territoires cyclables **et marchables**

Chaque année, le Club accueille de nouveaux territoires et les accompagne dans la mise en place de leur politique cyclable. Il organise régulièrement des échanges entre ses membres, des rencontres thématiques et des groupes de travail entre les élu-e-s et les services.

Il met à disposition des ressources utiles, via son site internet et son espace adhérent, sa e-lettre Le fil des mobilités actives, son magazine Ville et Vélo et ses publications.

## Un réseau fort de ses adhérents



Le Club des villes et territoires cyclables et marchables est présent dans 12 régions métropolitaines et à la Réunion.

Il rassemble **225 collectivités de toutes tailles** : villes, EPCI, départements, régions, syndicats.

Parmi les villes et EPCI adhérents, 80% ont moins de 100 000 habitants et 34% des villes adhérentes ont moins de 20 000 habitants. Ils représentent 25 millions d'habitants.

C'est cette diversité des territoires représentés qui constitue la richesse du réseau et nourrit les propositions portées auprès des pouvoirs publics, afin de développer le vélo et les mobilités actives dans les agglomérations, qu'elles soient petites, grandes ou moyennes mais aussi dans les territoires peu denses.

## 5 raisons d'adhérer

**Rejoindre le premier réseau de collectivités territoriales** engagées depuis plus de 30 ans pour le développement du vélo quotidien et de la marche en raison des nombreux bénéfices qu'ils génèrent : environnementaux, sociaux, sanitaires, économiques, tant pour les territoires que pour les habitant.e.s

**Participer à un réseau technique d'échanges**, des groupes de travail, des rencontres nationales ou régionales, des salons professionnels, permettant d'aborder et d'échanger sur tous les sujets d'actualité des mobilités actives, associant élu.e.s et services.

**Bénéficier de l'expertise du Club** pour vous tenir informés des évolutions réglementaires, des appels à projets, des réalisations et des innovations en matière de mobilités actives.

**Valoriser et faire savoir votre engagement** pour les mobilités actives, faire connaître vos réalisations, lors d'évènements et de rencontres nationales, sur les outils de communication du Club et via le réseau média de l'association.

**Co-élaborer et soutenir un plaidoyer constructif et ambitieux** pour améliorer la prise en compte du vélo et de la marche dans les politiques nationales et représenter le point de vue des collectivités dans leur diversité.

**Rejoignez la grande famille des territoires engagés  
pour le vélo et la marche!**

Nous contacter : [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org) / 01.56.03.92.14

Nous suivre : [www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)

Nous suivre sur les réseaux sociaux : (@Villescyclables) Twitter et LinkedIn



CLUB DES **villes & territoires**  
**cyclables et marchables**